



PORT AUTONOME
DE
PAPEETE

N° 580 /PAP

Papeete, le 22 AOUT 2019

Le Directeur Général,

Affaire suivie par Sébastien LEJEUNE

Mesdames, Messieurs les
transporteurs routiers

OBJET : Ouverture de la 2^e entrée du terminal de commerce de Motu Uta pour le retour des conteneurs vides et camions avec attelage vide

P.J. : 3 plans

Mesdames, Messieurs,

La deuxième entrée (Ouest) du terminal de commerce international de Motu Uta sera opérationnelle le 2 septembre 2019. A partir de cette date, tous les camions retournant des conteneurs vides ou avec attelage vide (venant récupérer des conteneurs pleins) devront passer par cette entrée.

Celle-ci sera accessible par badge uniquement, entre 7h et 15h du lundi au vendredi. Les badges d'accès au terminal de commerce en cours de validité auront automatiquement l'accès à la 2^e entrée. En dehors de ces heures et les dimanches et jours fériés, les portails d'accès seront maintenus fermés et les éventuels retours se feront par l'entrée principale (Est).

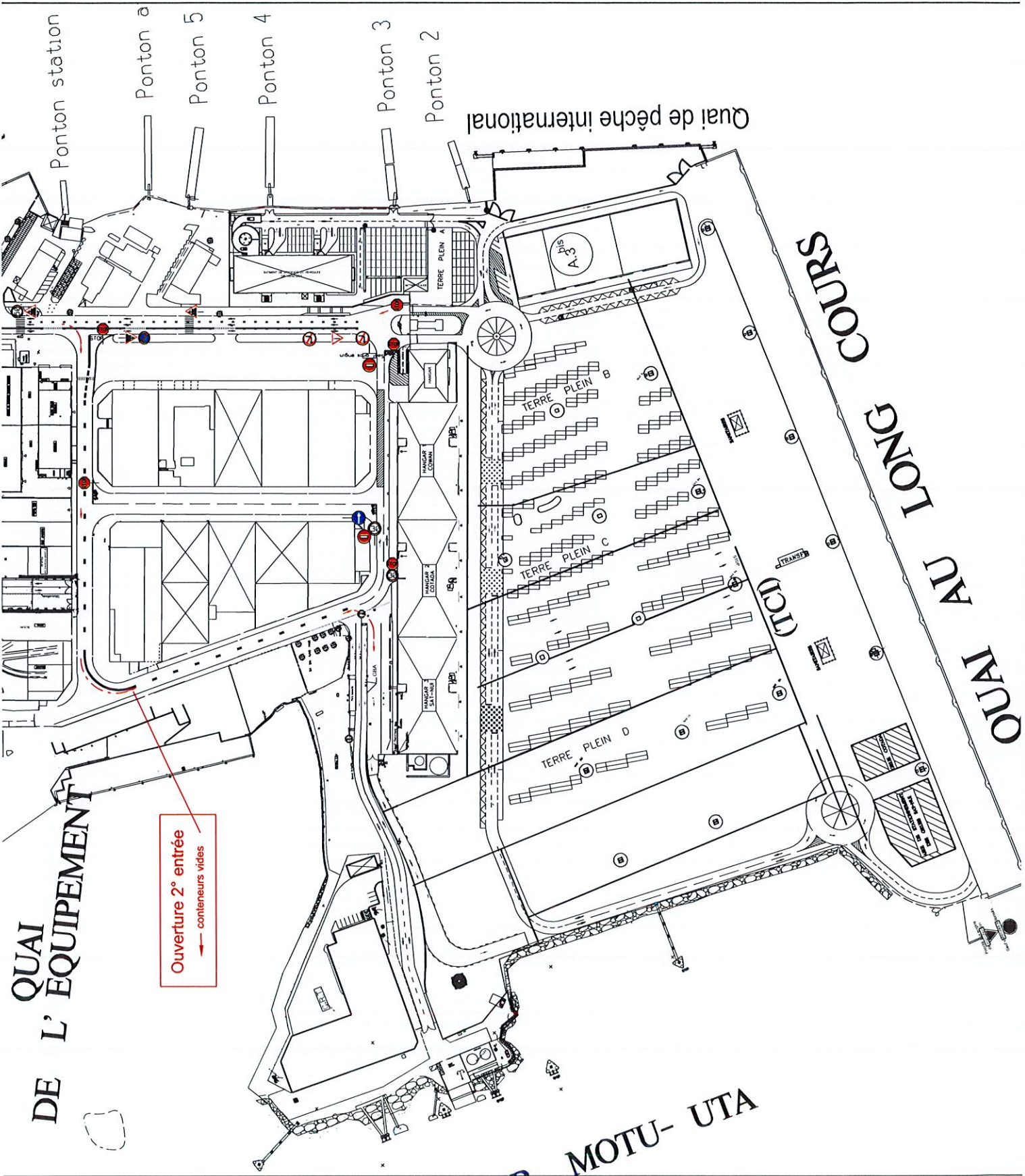
Je vous rappelle que l'accès aux zones de manutention (bord à quai, travées) est strictement interdite aux transporteurs routiers.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.


Jean-Paul LE CAILL







QUAI DE L' EQUIPEMENT

Ouverture 2° entrée
 → conteneurs vides

Quai de pêche international

COURS AU LONG

MOTU-UTA

Ponton station
 Ponton a
 Ponton 5
 Ponton 4
 Ponton 3
 Ponton 2

Ponton 2

HOTEL SAH-HUI

HOTEL TOTOUA

MANGAR LOMAN

TERRE PLEIN D

TERRE PLEIN C

TERRE PLEIN B

TERRE PLEIN A

A3 bis

TRANS

MOTU-UTA

